

gateurs. La mort a fait rouler à terre cette vaillante plume. Qui, dans la marine française, va la ramasser ?

Il n'y a pas bien longtemps l'amiral Jurien de la Gravière me faisait l'honneur de m'écrire ces lignes. Elles résument toute sa brillante carrière :

"Je suis loin de me plaindre de la Providence. Si j'avais à recommencer une nouvelle existence, je ne choiserais pas une autre profession que celle de la mer. J'ai toujours aimé la marine pour elle-même, et je ne puis revoir la mer sans la saluer avec une sorte de respect. C'est à la mer que j'ai dû mes premières émotions, c'est elle qui m'a fait homme, qui m'a nourri, qui console encore mes vieux jours par les souvenirs qu'elle m'a laissés et qu'elle m'a permis de laisser à ma patrie."

* * Une certitude nous reste. Les noms des vaillants fils du Canada ne reviendront plus sur les lèvres muettes de ces deux immobiles, mais ils seront prononcés encore avec respect par ceux qui se préparent à les remplacer.

Dernièrement, le général Lureux, commandant la 59^e brigade d'infanterie, à Nîmes, remettait le drapeau au 163^e de ligne.

En s'adressant à ses troupes, le général leur dit ces fières paroles qui retentiront dans les cœurs canadiens français :

"Officiers, sous-officiers et soldats,

"N'oubliez pas la France. N'oubliez pas non plus le nom de Montcalm, celui de la caserne où vous avez été formés. Ce fut un noble cœur, un brave soldat, un dévoué patriote que Montcalm. Quels honneurs ne doit-on pas à ce vaillant enfant du Gard qui, mieux soutenu, aurait conservé à la France ce vaste et magnifique pays du Canada, dans lequel d'inutiles efforts ont été tentés depuis pour en arracher notre souvenir et notre langue.

"Le sang de Montcalm, frappé à mort dans la mêlée, en face de l'ennemi, a été la rosée qui féconde cette remarquable vitalité !

"C'est sous les auspices de ces grands noms et de ces mémoires illustres qu'aujourd'hui, avec pleine confiance, je place les destinées du 163^e régiment d'infanterie."

Toute la ville de Nîmes assistait à la revue passée par le général Lureux, et c'est la tête découverte, devant le drapeau du nouveau régiment d'infanterie, qu'elle a applaudi ces mâles paroles qui viennent de traverser l'Atlantique et de frapper la vaillante terre de la Nouvelle France.

* * Nîmes ! je l'ai vue avec ses arènes, sa maison carrée et ses femmes charmantes. Le château de Montcalm est à deux pas de là.

Dernièrement un chroniqueur en disait :

"Tout le luxe déployé pour les chasses de 1891 n'a pas valu celui que les invités ont vu à Montcalm, dans l'ancien domaine de l'illustre marquis de ce nom.

"Ce domaine situé en Camargue, sous le ciel bleu de la Provence, inattendu comme ce pays sauvage, est bien la plus pittoresque propriété de France.

"M. Louis Prat qui le possède depuis plusieurs années et qui l'a étendue jusqu'à la mer en a fait un singulier et curieux séjour. Il offre à ses amis les plaisirs des chasses les plus variées, sur terre et sur l'eau.

"Après les saines fatigues du jour on dîne magnifiquement et la soirée se passe en comédies ou en concert.

"Le vicomte René Viger, marié à la ravissante nièce de M. Louis Prat, est l'impresario de ces fêtes."

Je vous l'ai déjà dit : je suis allé à Nîmes : ma dernière soirée y a été passée en compagnie de M. Roger, officier de chasseurs des Alpes.

"Vous devriez rester encore quelques jours avec nous, me dit-il. Nous irions à 16 kilomètres d'ici, à Beauvoisin. A deux kilomètres plus loin, à droite, se trouve le château de Candiac. Il a été bâti en 1630. C'est là que votre grand général le marquis de Montcalm naquit en 1712. Si vous acceptez nous irons à cheval, et je vous promets une bonne partie de campagne. A Nîmes et dans

les environs le souvenir du grand marquis est encore vivace. Nos amis du 50^e de ligne—il a fait la campagne du Mexique—sont installés ici dans la caserne de Montcalm.

Hélas ! il me fallait partir pour Marseille et y rejoindre le transport qui devait me mener en Tunisie.

—A qui appartient maintenant le château Montcalm ? demandai-je au lieutenant Roger.

—A un grand industriel qui a fait sa fortune dans le vermouth : à M. Neuilly-Prat.

* * Ainsi vont les choses de ce monde. L'alambic, la cornue, les aromates plongées dans le petit vin blanc mènent sûrement aux lambris dorés, aux tours féodales, aux salles d'armes habitées jadis par les ancêtres. Les victoires, les hurrahs des champs de bataille, la mort glorieuse ne laissent aux descendants des anciens généraux, des anciens commandants d'armées, que les désillusions, quelquefois la pauvreté, très souvent l'oubli.

* * Lequel des deux a raison ?

Est-ce la gloire ?

Est-ce le vermouth ?

Pourtant, ils n'ont pas à se jalouser. L'un et l'autre ont tué autant d'hommes.

Faucher de Saint-Maurice.

LES MERVEILLES DE LA SCIENCE MODERNE

IDENTITÉ DE LA TUBERCULOSE HUMAINE ET DE LA TUBERCULOSE BOVINE

A la dernière session du Congrès pour l'étude de la tuberculose, M. Chauveau, inspecteur des Ecoles Vétérinaires de France, s'est appliqué à approfondir tout ce qui concerne l'espèce bovine.

Les expériences du savant M. Chauveau avaient pour but de vérifier si les produits tuberculeux humains donnaient la tuberculose au bœuf et si les animaux ainsi inoculés et infectés pourraient créer la tuberculose bovine.

Les expériences se divisent en trois séries : 1^o. Injection par aliments ; 2^o. Injection intraveineuse ; 3^o. Injection sous-cutanée.

Trois jeunes animaux furent infectés par les aliments :

Le premier, par une bouillie faite avec un morceau de poumon d'un homme mort de la tuberculose miliaire.

Le second, par une bouillie semblable, à laquelle fut ajouté un mélange provenant d'un poumon atteint de pneumonie caséeuse.

Le troisième, seulement par un extrait de poumon d'un homme mort de pneumonie caséeuse.

Ces trois animaux devinrent tuberculeux de la même façon que trois autres animaux "témoins," injectés en même temps avec les produits de la tuberculose bovine.

Un seul animal fut soumis aux injections "intra-veineuses," par une émulsion filtrée d'un fragment de poumon, provenant d'un homme mort de la "tuberculose-aiguë" ; injections dans la veine jugulaire.

Vingt-neuf jours après, l'animal fut tué, il présentait les mêmes lésions qu'un autre sujet de comparaison injecté au moyen de la "tuberculose bovine."

Plusieurs animaux furent soumis aux injections sous-cutanées ; M. Chauveau s'est servi pour ces injections d'émulsions filtrées de poumon humain et de poumon de cheval injecté de la tuberculose humaine.

Dans cette série d'injections, dans le tissu sous-cutané, on a toujours obtenu une "tumeur tuberculeuse" très nette par son caractère et dans son évolution.

A la suite de ces expériences concluantes, M. Chauveau s'est prononcé en faveur de l'iden-

tité de la tuberculose humaine et de la tuberculose bovine.

Plusieurs savants avaient pressenti cette identité, mais les honneurs de cette conclusion, basée sur des expériences concluantes, reviennent à M. Chauveau, le savant successeur de Henri Bouley.

* *

Pouvons-nous espérer que le gouvernement et les municipalités, d'un commun accord, prendront les mesures nécessaires et sanitaires pour nous garantir de la contagion par injection du lait, provenant de vaches tuberculeuses ainsi que pour la condamnation de viandes d'animaux tuberculeux.

Lorsqu'il y a des doutes sur la viande, il est au moins prudent de la faire bien cuire et de s'abstenir de viande saignante.

N'y aurait-il pas lieu de faire examiner les vaches laitières, d'après le procédé Nocart, et de faire surveiller et examiner les viandes des marchés pour la tuberculose bovine, ainsi que la viande de porc pour la trichinose.

Nocart a indiqué le moyen certain de déceler les vaches tuberculeuses ; M. Chauveau a reconnu l'identité de la tuberculose humaine et de la tuberculose bovine.

Nous sommes prévenus, tenons nous sur nos gardes.

A. L. TOURCHOT.

Ottawa, mars 1892.

FIN DE POLEMIQUE

A. M. GERMAIN BEAULIEU

Allégorie

Un noble chevalier, pour l'honneur de sa Dame,
Était chatouilleux à l'excès :
Qu'on touchât seulement à l'objet de sa flamme,
Il ne le permettait jamais !

Un jour, il s'écria, brandissant son épée,
Rustre, manant, tu vas mourir !
Car ma Dame se plaint de ta folle équipée :
Tu lui causes du déplaisir.

Pardon ! dit le manant, c'est mon bonheur suprême
Que de lui prouver mon respect :
Un trône à votre reine, un sceptre, un diadème,
Voilà, Maître, tout mon souhait !

Alors, tu m'as vaincu, je t'en donne la gloire,
Dit le chevalier radouci :
Je te laisse aller : va ! Et pour cette victoire,
Tu pourras bénir ce lieu-ci !

Maître, c'est trop d'honneur, car dans cette aventure,
Non, je ne vous ai pas vaincu :
Mais de ma loyauté, seigneur, de ma droiture,
Vous ai seulement convaincu !

J. R. Burque, Phil.

Fort Kent, Me., 1892.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

L'ordre du jour est aux volumes : on en publie partout. Si bien qu'en France on a déjà crié au krach de librairie. Il n'y a que chez nous, où, si pareille catastrophe se produit, ce ne sera pas cause de surabondance, bien au contraire. Editer un livre parmi nous, cela, quasi, tient du miracle : surtout si c'est un livre bien fait, très gentil, de vrai mérite, oh ! alors, on ouvre les yeux bien grands, mais les bourses ?... Aussi, tentative comme celle-là n'est le fait que des plus braves.

Notre bon ami et actif confrère, le Dr Chevrier, a prouvé de longtemps qu'il appartient à ce bataillon d'élite. Le prochain volume en librairie canadienne sera probablement de lui, sous le titre gracieux : *Tendres choses*.

Qu'on lise *Spleen*, extrait à l'avance, pour ce numéro-ci du MONDE ILLUSTRÉ, et l'on pensera comme nous que le jeune poète a très bien fait de réunir ainsi en un seul recueil les chants aimables de sa lyre.—J. St.-E.